

Délibération n°07

L'AN deux mille dix-huit, le 16 janvier, le conseil communautaire, convoqué le 10 janvier 2018 s'est réuni à l'espace culturel à ENNEZAT, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
61

**Nombre de conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
60

Nombre de votants :
60

Date de convocation :
10 janvier 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
24 janvier 2018

Objet :
**Tableau des effectifs : mise à
jour au 1^{er} février 2018**

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Emilie LARRIEU, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Anne-Karine QUEMENER, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, **titulaires.**
Mme Sylvie MOIGNOUX, Mme Marie-Christine BAILLY, **suppléantes.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Jackie DIOGON, a donné pouvoir à Mme Michèle GRENET
- M Stéphane FRIAUD, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- M Philippe GAILLARD, a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre LORIN
- M Daniel GRENET, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- M Didier IMBERT, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par Mme Sylvie MOIGNOUX, conseiller communautaire suppléant
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- M Jacques LAMY, a donné pouvoir à Mme Michèle SCHOTTEY
- M Fabrice MAGNET, a donné pouvoir à Mme Anne-Karine QUEMENER
- Mme Nicole PICHARD, a donné pouvoir à M Christian OLLIER
- Mme Florence PLANE, conseiller communautaire unique de SAINT-LAURE, remplacé par Mme Marie-Christine BAILLY, conseiller communautaire suppléant
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD
- M Nicolas WEINMEISTER, a donné pouvoir à Mme Catherine HOARAU

Absent :

- M Thierry ROUX

<> <> <>
Secrétaire de Séance

Mme Michèle GR

Accusé de réception en préfecture

063-200070753-20180116-

DE-2018111607-DE

Date de télétransmission : 22/01/2018

Date de réception préfecture : 22/01/2018

Rapport n°07 – Tableau des effectifs : mise à jour au 1^{er} février 2018

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,
Vu le tableau des effectifs,

Pour des nécessités de services, les postes suivants doivent être créés et/ou supprimés :

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date d'effet
Un poste d'adjoint administratif à temps complet	Réorganisation de la direction culturelle et renfort de l'équipe médiation du musée	Un poste d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet	Direction culturelle	1 ^{er} février 2018
Un poste d'adjoint administratif à temps complet	Réorganisation de la direction culturelle et renfort de l'équipe médiation du musée	Un poste d'adjoint administratif à temps non complet (50%)	Direction culturelle	1 ^{er} février 2018

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- approuve la création et la suppression des postes susvisés, à la date indiquée dans le tableau ci-dessus, pour des nécessités de service, après avis du Comité Technique.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 17 janvier 2018***

Le Président

Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20180116-
DELIB2018111607-DE
Date de télétransmission : 22/01/2018
Date de réception préfecture : 22/01/2018